



L'action est organisée et financée par la Région Normandie et cofinancée par le Fonds Social Européen.

PRÉPARER LES CONCOURS DE LA SANTÉ : aide-soignant, infirmier, auxiliaire de puériculture,

Effectif moyen : 68 personnes

Nature du stage : Article L6313-1 du Code du travail

Formation à temps partiel, non rémunérée

Dates prévisionnelles

Du 26 février 2018 au 31 décembre 2018

Entrées et sorties permanentes en fonction des dates des concours

Durée

Parcours moyen 100h

Parcours maximum 200h

La durée et le rythme de la formation sont individualisés.

Temps partiel : entre 12 et 28 h hebdomadaires

Objectifs

- Acquérir la méthodologie requise pour les épreuves de concours
- Développer ses connaissances, suivant les référentiels des concours

Prérequis

- Etre demandeur d'emploi,
- Avoir un projet professionnel validé, dans le domaine

Equipe

Référente de l'action : Delphine Jubault

Responsable pédagogique : Céline Berton

Equipe des formateurs d'ALFA

Programme de la formation

Chaque personne disposera d'un contrat d'objectifs personnalisés. Le programme sera établi en fonction des besoins identifiés lors du positionnement. Offre modulaire, suivant les référentiels des concours.

Epreuves écrites, en fonction des besoins et concours :

- Remise à niveau en français et en mathématiques,
- Initiation ou approfondissement en biologie (biologie humaine et nutrition),
- Raisonnement logique,
- Passation épreuves-types.

Epreuves orales, en fonction des besoins et concours :

- Thèmes d'actualité liés au domaine du sanitaire et social,
- Présentation et analyse de son parcours et/ou de sa reconversion.
- Définition du métier concerné et connaissances fondamentales nécessaires au poste visé,
- Passation épreuves-types : simulations d'entretiens.

Réunion collective et entretien de motivation

Contact : Delphine JUBAULT ☎ 02.32.71.21.45 ✉ delphine.jubault@association-alfa.fr

VERNON : Tous les mardis à 9h30 9 rue des carreaux

GISORS : Le jeudi à 14h00 les semaines impaires (S13/S15/S17, etc.)

10 rue François Cadennes

Documents à fournir par les candidats : CV, carte d'identité, attestation de la carte vitale, carte vitale, notification inscription Pôle Emploi, notification refus ARE (ou avis de prise en charge ARE + dossier AIS), reconnaissance Travailleur Handicapé RQTH

Tout document manquant retardera ou annulera l'entrée en formation